



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX PARTICIPANTS AU CONGRÈS D'ÉTUDE
PROMU POUR LE 80 ANNIVERSAIRE
DE LA FONDATION DE L'ÉTAT
DE LA CITÉ DU VATICAN***

*Salle Clémentine
Samedi 14 février 2009*

*Messieurs les cardinaux,
vénérés frères dans l'épiscopat et dans le sacerdoce,
Mesdames et Messieurs!*

C'est avec un véritable plaisir que j'adresse un salut cordial à chacun de vous, intervenants et participants au Congrès d'étude promu pour célébrer le 80 anniversaire de la fondation de l'Etat de la Cité du Vatican. *"Un petit territoire pour une grande mission"* est le thème sur lequel s'est arrêtée votre attention, en réfléchissant ensemble sur la valeur spirituelle et civile que revêt ce petit Etat souverain, placé entièrement au service de la grande mission confiée par Jésus Christ à l'apôtre Pierre et à ses successeurs. Je remercie le cardinal Giovanni Lajolo non seulement pour le salut qu'il m'a adressé en votre nom, mais également pour l'engagement dont il a fait preuve avec ses collaborateurs du gouvernement pour célébrer de façon solennelle l'événement des quatre-vingts ans d'existence et d'activité de l'Etat du Vatican.

J'exprime ma profonde satisfaction pour les célébrations et pour les diverses initiatives commémoratives de ces jours-ci, qui visent à approfondir et à mieux faire connaître l'histoire et la physionomie de la *Civitas Vaticana*. Celle-ci, quatre-vingts ans après sa fondation, constitue une réalité acquise de façon pacifique, même si elle n'est pas toujours bien comprise dans ses raisons d'être et dans les multiples devoirs qu'elle est appelée à accomplir. Ceux qui œuvrent quotidiennement au service du Saint-Siège et qui vivent dans l'Urbs considèrent comme un fait établi qu'il existe au cœur de Rome un petit Etat souverain, mais tous ne savent pas que celui-ci

est le fruit d'un processus historique quelque peu tourmenté, qui en a rendu possible la constitution, motivée par des idéaux élevés de foi et par la conscience clairvoyante des finalités qu'il devait satisfaire. Nous pourrions ainsi dire que la célébration qui explique notre rencontre d'aujourd'hui, invite à regarder avec une conscience plus vive ce que signifie et ce qu'est l'Etat de la Cité du Vatican.

Lorsque l'on revient en mémoire au 11 février 1929, on ne peut manquer de repenser avec une profonde reconnaissance à celui qui fut le premier et principal artisan et protagoniste des Accords du Latran: mon vénéré prédécesseur Pie XI: il fut le Pape de mon enfance, à l'égard duquel nous avons nourri une si grande vénération et amour. Au cours de ces derniers jours, son nom a retenti à juste titre à plusieurs reprises, parce qu'il fut avec une clairvoyance lucide et une volonté inébranlable le véritable fondateur et le premier bâtisseur de l'Etat de la Cité du Vatican. D'ailleurs, toutes les études encore en cours sur son pontificat nous font toujours ressentir la grandeur du Pape Achille Ratti, qui guida l'Eglise dans les années difficiles entre les deux guerres mondiales. D'une main ferme, il apporta un profond élan à l'action ecclésiale sous ses multiples formes: pensons à l'expansion missionnaire, au soin pour la formation des ministres de Dieu, à la promotion de l'activité des fidèles laïcs dans l'Eglise et dans la société, à l'intense relation avec la communauté civile. Au cours de son pontificat, le "Pape bibliothécaire" dut se mesurer aux difficultés et aux persécutions que l'Eglise subissait dans des pays comme le Mexique et l'Espagne, et à la lutte qu'avaient engendrée les régimes totalitaires - le national-socialisme et le fascisme - qui étaient apparus et s'étaient consolidés au cours de ces années-là. En Allemagne, son Encyclique *Mit brennender Sorge* est restée dans les mémoires comme un profond avertissement contre le nazisme. On ressent une véritable admiration face à l'œuvre sage et forte de ce Souverain Pontife, qui ne voulut pour l'Eglise que la liberté qui lui permettait d'accomplir intégralement sa mission. L'Etat de la Cité du Vatican, apparu à la suite des Accords du Latran, et en particulier du Traité, fut lui aussi considéré par [Pie XI](#) comme un instrument pour garantir l'indépendance nécessaire à l'égard de tout pouvoir humain, pour donner à l'Eglise et à son Pasteur Suprême la possibilité de remplir pleinement le mandat reçu par le Christ Seigneur. A quel point cette réalité statutaire petite, mais complète, fut utile et bénéfique pour le Saint-Siège, pour l'Eglise mais aussi pour Rome et le monde entier, on le constata à peine dix ans plus tard, lorsqu'éclata la Deuxième Guerre mondiale, une guerre dont les violences et les souffrances arrivèrent jusqu'aux portes du Vatican.

On peut alors affirmer que tout au long des huit décennies de son existence, l'Etat du Vatican s'est révélé un instrument souple, et toujours à la hauteur des exigences que lui imposaient tant la mission du Pape que les besoins de l'Eglise et les conditions toujours changeantes de la société. C'est précisément pour cela que, sous la direction de mes vénérés prédécesseurs - du Serviteur de Dieu [Pie XII](#) au Pape [Jean-Paul II](#) - s'est réalisée et se réalise aujourd'hui encore sous les yeux de tous, une adaptation constante des règles, des structures et des moyens de cet Etat particulier, édifié autour du tombeau de l'apôtre Pierre. L'anniversaire significatif que nous commémorons ces jours-ci est donc un motif de profonde action de grâce au Seigneur, qui guide le destin de l'Eglise

dans les flots parfois agités de l'océan de l'histoire, et assiste son Vicaire sur terre dans l'accomplissement de sa fonction de *Christianae religionis summus Antistes*. Ma gratitude s'étend à tous ceux qui ont été par le passé et sont aujourd'hui encore protagonistes de la vie de l'Etat de la Cité du Vatican, dont certains sont connus, mais beaucoup d'autres inconnus et qui accomplissent un service humble et précieux. Ma pensée va vers les membres de l'actuelle communauté de vie et de travail du gouvernement et des autres structures de l'Etat, interprétant ainsi les sentiments de tout le peuple de Dieu. Dans le même temps, je voudrais encourager tous ceux qui œuvrent dans les divers bureaux et services du Vatican à accomplir leur fonction non seulement avec honnêteté et compétence professionnelle, mais également avec une conscience toujours plus vive que leur travail constitue un service précieux à la cause du Royaume de Dieu.

La *Civitas Vaticana* est en vérité un point presque invisible sur la carte de la géographie mondiale, un Etat minuscule et sans défense, sans armée puissante, apparemment sans importance dans les grandes stratégies géopolitiques internationales. Pourtant, cet instrument visible de l'indépendance absolue du Saint-Siège, a été et est encore le centre de rayonnement d'une action constante en faveur de la solidarité et du bien commun. Et n'est-il pas vrai que précisément pour cette raison, on regarde cette petite portion de territoire avec une grande attention? L'Etat du Vatican, qui contient en lui des trésors de foi, d'histoire et d'art, est le gardien d'un patrimoine précieux pour l'humanité tout entière. De son cœur, où, auprès du tombeau de saint Pierre, habite le Pape, s'élève un message constant de véritable progrès social, d'espérance, de réconciliation et de paix. A présent, notre Etat, après avoir solennellement commémoré le 80 anniversaire de sa fondation, reprend son chemin avec un élan apostolique plus vigoureux. Puisse la Cité du Vatican être toujours davantage une véritable "cité sur la colline", lumineuse grâce aux convictions et au dévouement généreux de ceux qui y œuvrent au service de la mission ecclésiale du Successeur de Pierre. Avec ce souhait, tandis que j'évoque la protection maternelle de Marie, l'intercession des saints Pierre et Paul et des autres martyrs, qui à travers leur sang, ont rendu ce sol sacré, je donne volontiers ma Bénédiction apostolique à vous tous ici réunis, en l'étendant avec affection à la grande famille de l'Etat de la Cité du Vatican.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française* n. 8 p.4, 9.

© Copyright 2009 - Libreria Editrice Vaticana